

REUNION DE CONSEIL DU 31 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le vendredi 31 juillet à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de FARBUS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe CANLER, Maire, en suite de convocations en date du 26 juillet 2020, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Etaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception de Messieurs Sylvain MOREL, absent excusé ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe CANLER, Nicolas VASSEUR, absent excusé ayant donné pouvoir à Monsieur Pierre DEBARGE, Christophe HODICQ, absent excusé, et Madame Pascale WEYER, absente.

Madame Anne VISTICOT est désignée Secrétaire de Séance.

Le précédent compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Il est procédé aux signatures.

1) PLAN D'EPANDAGE

DELIB. 2020-15

Lors de la précédente réunion du 12 juin dernier, Monsieur le Maire avait donné lecture d'un courrier de Monsieur le Préfet en date du 2 juin qui faisait connaître que par arrêté du 29 mai 2020 une enquête publique avait été ouverte sur la demande de la société MC CAIN d'autorisation d'étendre son plan d'épandage des boues issues de la station d'épuration interne du site de HARNES. Cette demande a été soumise à l'enquête publique du 22 juin au 24 juillet inclus.

L'article 9 de l'arrêté précité stipule que les Conseils Municipaux des communes listées en annexe, dont celui de FARBUS, donneront leur avis sur la demande d'autorisation dès l'ouverture de l'enquête.

Monsieur le Maire invite ses collègues à émettre un avis à ce sujet. Il est demandé un simple avis.

Le Conseil Municipal, après délibération,

Emet un avis favorable à la demande d'autorisation d'étendre les boues issues de la station d'épuration à l'unanimité moins une abstention.

2) DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE

DELIB. 2020-16

Monsieur le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L2122-22) permettent au Conseil Municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et **après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité moins une voix contre et une abstention**, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes :

1° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

2° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

3° De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

4° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

5° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

6° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle devant toutes les juridictions, en défense comme en demande, dans la limite de 1000 Euros.

7° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière.

8 ° Il autorise également le Maire à signer les marchés à procédure adaptée (dépenses sur facture inférieure au seuil de passation des marchés formalisés).

3) QUESTIONS DIVERSES

➤ COMMISSIONS C.U.A.

COMMISSIONS	PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION	REPRESENTANT
C1 Commission « Ressources »	Budget, Fiscalité, Ressources Humaines, Fonds de concours, Mutualisation, ...	Philippe CANLER
C2 Commission « Economie, Emploi, Tourisme et Numérique »	Développement Economique, Tourisme, Commerce, Usage du Numérique, Emploi, Formation...	Lénaïc MOQUET
C3 Commission « Cadre de Vie, aménagement du territoire & transports »	Voirie, Transports, Aménagement, Infrastructures Numériques...	Olivier CHARTREZ
C4 Commission « Habitat, Solidarités »	Programme Local de l'Habitat, Santé, Sécurité, Gens du Voyage, Crématorium,...	Philippe CANLER
C5 Commission « Ecologie, Economie Circulaire, Economie Sociale et Solidaire, Agriculture et Ruralité, Alimentation »		Sylvain MOREL
C6 Commission « Urbanisme, Patrimoine, Energie, Equipements Communautaires »		Nicolas VASSEUR

➤ DESIGNATION D'UN REFERENT SECURITE ROUTIERE

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais en date du 7 juillet 2020. « la lutte contre la sécurité routière constitue l'une des préoccupations majeures du gouvernement et un engagement prioritaire dans le Pas-de-Calais. (...) »

Le Préfet du Pas-de-Calais et le président de l'association des Maires et des Présidents d'Intercommunalités du Pas-de-Calais (AMF 62) ont signé, en février 2018, une charte de partenariat sur la sécurité routière. (...) l'un des engagements de cette charte est d'inciter les communes à nommer un élu « référent sécurité routière » qui sera l'interlocuteur privilégié de la préfecture.

Olivier CHARTREZ sera le référent sécurité routière à FARBUS. Ses coordonnées seront transmises à cet effet à la Préfecture.

➤ DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur le général de division Vianney Pillet en date du 2 juillet 2020. Ce courrier explique l'utilité et l'intérêt de la désignation d'un Correspondant Défense (CORDEF) au sein de notre Conseil Municipal.

Tony DUPONT sera le Correspondant Défense à FARBUS. Ses coordonnées seront transmises à cet effet au Délégué Militaire Départemental.

➤ COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

La préfecture nous fait savoir qu'à la suite des élections municipales, il convient de procéder à une nouvelle nomination des membres des commissions de contrôle municipales des listes électorales. Dans les communes de moins de 1000 habitants, la commission de contrôle est composée de 3 membres :

- Un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission, ou, à défaut, du plus jeune conseiller municipal.
- Un délégué de l'administration désigné par le représentant de l'Etat dans le département.
- Un délégué désigné par le président du tribunal judiciaire.

Anne VISTICOT sera membre de la commission de contrôle. A cet effet, ses coordonnées seront transmises à la Préfecture.

➤ LOTISSEMENT RUE FOCH

Monsieur le Maire montre l'esquisse reçue par le maître d'œuvre du nouveau lotissement. Il s'est rendu à la CUA. Tous les aménagements de la voirie seront à la charge de la commune après négociation avec l'aménageur. Les Commissions travaux et urbanisme se sont réunies pour étudier ce projet et de nombreux points ont été soulevés : aménagement de la voie, dénivelés, est-il judicieux de garder les arbres existants, coût financier du projet pour la commune...

L'enfouissement des réseaux ayant été décidé, Monsieur le Maire a émis une demande auprès des différents concessionnaires.

En ce qui concerne la réserve incendie un dossier a été établi pour demander le déplacement éventuel de cette réserve. Dans le passé il avait été étudié un aménagement de la cour de gare. Le déplacement des câbles existants s'avérant très onéreux, le projet de l'époque avait été abandonné. Monsieur le Maire a toutefois envoyé une demande auprès de la S.N.C.F. pour implanter la citerne à cet endroit. L'autorisation de terrassement ne sera probablement pas donnée mais il pourrait être envisagé une réserve à incendie souple, dont on atténuerait l'inesthétisme par des plantations. Une autre hypothèse envisagée suppose l'implantation de la réserve sur un terrain privé dont le propriétaire a été contacté. A ce jour, aucune réponse n'a pour le moment été faite.

➤ INSTALLATION D'UNE ROTISSERIE

La propriétaire d'un commerce ambulancier « la rôtisserie l'Hallez du Poulet » a déposé une demande pour installer son véhicule dans notre commune le mercredi de 9 h 30 à 13 et de 18 h 30 à 20 h. Elle proposerait une vente de poulets rôtis, pommes de terre cuites, œufs de sa production, légumes de saison locaux et saucissons locaux. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette demande à condition que cela ne nuise pas aux producteurs du village. L'installation de ce commerce pourrait se situer Place St Exupéry, dans le respect de la sécurité. Une réponse en ce sens va lui être faite.

➤ TERRAIN RUE GUYNEMER

Une parcelle de terrain sise rue Guynemer, non exploitable par les agriculteurs car trop étroite, et que le propriétaire, domicilié trop loin, ne peut entretenir, crée des nuisances pour le voisinage.

Monsieur le Maire a proposé au propriétaire une convention d'occupation à titre gratuit de ce terrain au nom de la commune. Les Farbusiens intéressés pourraient disposer de tout ou partie de cet emplacement pour jardiner.

➤ SECRETARIAT DE MAIRIE

Le contrat de la secrétaire d'accueil prend fin le 31 août prochain. Elle ne souhaite pas prolonger son contrat. Il va être étudié l'emploi d'un/e jeune en contrat d'apprentissage susceptible de remplacer dans le futur la secrétaire de mairie lorsqu'elle prendra sa retraite.

➤ **ABRI BUS RUE LAMARTINE**

Un courrier a été envoyé à la C.U.A. pour demander l'installation d'un abri bus rue Lamartine.

➤ **14 JUILLET**

212 personnes ont participé aux festivités du 14 juillet. Ce fut une belle journée qui sera retracée dans le prochain Garenneau. Un retour dépenses/recettes est présenté au Conseil.

➤ **CENTRE DE LOISIRS**

Le projet de garderie récréative n'a pas abouti, la commune de THELUS ayant accepté d'accueillir les jeunes Farbusiens dans son centre de loisirs. Il faudra cette année signer une convention avec THELUS afin que le tarif réservé aux Farbusiens ne soit pas le tarif « extérieurs ».

➤ **EGLISE**

Des pierres se descellent à l'église et une révision des chéneaux est à prévoir. Des devis ont été demandés pour, si le montant de ces travaux est envisageable, pouvoir dans un premier temps procéder à la constitution des dossiers de subvention.

➤ **APPLICATION CITYKOMI**

Une diffusion de la possibilité d'adhérer à l'application Citykomi a été faite dans le village. A ce jour, 81 personnes ont installé cette application.

➤ **DOSSIER CATASTROPHES NATURELLES**

Le dossier pour la nouvelle demande a été déposé le 26 juin à la préfecture.

➤ **PARTICIPATION CITOYENNE**

La convention va être signée en septembre entre la gendarmerie et la commune.

➤ **DATE DES PROCHAINS CONSEILS**

Calendrier des prochains conseils 2020 :

- Vendredi 25 septembre à 19 heures
- Vendredi 6 novembre à 19 heures
- Vendredi 18 décembre à 19 heures.

➤ **REMERCIEMENTS SUITE DECES**

Des remerciements ont été reçus en mairie suite au décès de Monsieur Jacques MOUTON et de Madame THERY.

➤ **GARENNEAU**

Monsieur le Maire informe que le Garenneau sera diffusé plus régulièrement et que les rapports des réunions de conseil seront d'avantage synthétisés.

➤ **CIRCULATION DES VELOS RUE DU 8 MAI**

Un habitant de la rue du 8 Mai avait communiqué à Monsieur le Maire que beaucoup de cyclistes empruntaient sa rue dans le sens interdit.

Après information prise auprès de la gendarmerie de Vimy, il nous a été confirmé que les cyclistes étaient tenus à la même réglementation que les automobilistes et qu'ils ne pouvaient donc pas rouler dans une rue en sens interdit.

PAROLE AUX ADJOINTS

Olivier CHARTREZ :

- A reçu une déclaration de travaux concernant la rue Jeanne d'Arc pour un branchement gaz ; Tony DUPONT intervient pour indiquer qu'il faudra être vigilants concernant le nouveau lotissement afin d'éviter des demandes d'intervention sur une voirie toute neuve.
- Une autre déclaration de travaux concernant la pose de 4 poteaux rue Guynemer pour le passage de câble pour la fibre a été suspendue : il est demandé le passage en souterrain.
- Une demande a été faite pour une pose de grilles en face de l'escalier emprunté par les enfants pour la garderie devant l'abri bus afin d'accroître la sécurité.
- Des plots ont été installés rue Mermoz : l'un d'entre eux ayant été mis devant une entrée de terrain agricole va être déplacé. Ces plots ont rapidement été abimés.
- Les résultats de l'étude thermique vont être donnés et commentés en septembre.
- Le tracteur tondeuse a été remis en service et sera beaucoup plus utilisé ce qui générera un grand gain de temps.

Lénaïc MOQUET :

- A ce jour une vingtaine de retours a été constatée pour le sondage garderie/bus de la rentrée ;
- Une nouvelle organisation va être mise en place pour l'état de présence dans l'autobus scolaire ;
- Une réunion est prévue fin août dans les écoles avec les nouveaux parents ;

La séance est levée à 21 h 40

CANLER Philippe

VASSEUR Nicolas *ABSENT EXCUSE*

CHARTREZ Olivier

MOREL Sylvain *ABSENT EXCUSE*

MOQUET Lénaïc

DEBARGE Pierre

DRANCOURT José

DUPONT Tony

FOULON Christine

HODICQ Christophe *ABSENT EXCUSE*

LANCIAL Jean-Claude

LEROY Gérard

SAVARY Marie-Hélène

VISTICOT Anne

WEYER Pascale *ABSENTE*